

Incubateur
Arts et Métiers
Favorisons
l'émergence
d'entreprises porteuses d'avenir

Les services de l'incubateur



Un incubateur ouvert à tous les porteurs de projets

- Personnes physiques sans limite d'âge ou entreprise de moins de 2 ans
- Projets présentant une grande pluridisciplinarité
- Projets à différents degrés d'avancement

Un comité d'incubation, composé de l'équipe de l'incubateur, de chefs d'entreprises, d'experts techniques, juridiques, comptables et financiers, se réunit en moyenne 8 fois par an pour auditionner les candidats

Nouveauté : le pré-incubateur d'Arts et Métiers

En septembre 2016, Arts et Métiers a ouvert un pré-incubateur :



Public

- Étudiants d'Arts et Métiers et des écoles partenaires
- Jeunes diplômés



Objectifs

- Confronter son projet de création d'entreprise à la réalité du marché et à l'expertise des professionnels
- Préparer l'entrée dans un incubateur



Dispositif

- 6 à 12 mois de pré-incubation
- Un suivi individualisé / 6 à 12 places
- Des séminaires de préparation et ateliers thématiques
- Statut étudiant post-diplôme

Incubateur Arts et Métiers, des atouts incontournables

- Un suivi individualisé
- 15 laboratoires de recherche dont le centre de conception de prototypage d'Arts et Métiers
- Des plateformes technologiques
- Un fonds de prêt d'honneur exclusif Arts et Métiers
- Un accès privilégié au cercle des juges consulaires du tribunal de commerce de Paris
- Labellisé par la mairie de Paris

90 %

**d'entreprises
technologiques**

Ils y étaient

Alegory Paris
Cime industrie
Flaneurz
HorseCom
IceRoll
Mip Robotics
Wandercraft

Ils y sont en 2017

Dinettes
Forssea
K-Ryole
Lifeaz
R-Pur
Urban Circus
Yealth

Quelques chiffres*

7 ans

d'existence

93 %

de réussite

**115
projets**

présentés
en comité d'incubation

**25
entreprises**

incubées
en permanence

**100
entreprises**

créées

**700
emplois**

créés en CDI

**25 millions
d'euros**

de fonds levés
en sortant d'incubation

**10 millions
d'euros**

de chiffre d'affaires réalisés
en sortant d'incubation

* chiffres datant de décembre 2016

Nos partenaires

AFE
Axessio Consulting
Barthélémy Avocats
Bpifrance
Caisse des Dépôts
ECE
EMTH Avocat
EY
ESTP Paris
Fondation Arts et Métiers
Grant Thornton
Greffé du Tribunal de Commerce de Paris

HDC
Héphaïstos
IAE de Paris
KPMG
ISEP
Mairie de Paris
Peyrade CCM
Recréer
Réseau Entreprendre
Safe Métal
Scientipole Initiative
Sénat

Le processus de sélection

ÉTAPE 1	Téléchargez la fiche projet sur le site d'Arts et Métiers Renvoyez-la complétée à incubateur@ensam.eu
ÉTAPE 2	Prenez rdv avec l'équipe de l'incubateur pour une analyse technique et économique de votre projet et démontrez votre motivation
ÉTAPE 3	Présentation de votre projet devant le comité d'incubation
ÉTAPE 4	Signature d'une convention d'incubation en cas d'avis favorable

Contacts

Directeur de l'incubateur :
Arnaud Michard
arnaud.michard@ensam.eu

Conseiller de l'incubateur
Henry Pironin
henry.pironin@ensam.eu

Responsable adjointe de l'incubateur
et responsable du pré-incubateur :
Astrid Pralain d'Arcimoles
astrid.pralaindarcimoles@ensam.eu

Responsable adjointe de l'incubateur :
Milena Stojkovic
milena.stojkovic@ensam.eu

Coordinatrice administrative :
Patricia Siassia
patricia.siassia@ensam.eu

Arts et Métiers
155, boulevard de l'Hôpital
75013 Paris
Tél. : 01 44 24 61 75
www.artsetmetiers.fr